

BULLETIN D'ADHESION Année 2021

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

J'adhère à l'Association des Amis d'Alain Marinaro (ou je renouvelle mon adhésion) et je verse ma cotisation en espèces ou **par chèque à l'ordre des Amis d'Alain Marinaro**, adressé à Marie-Pierre MARTIN, 15 ter avenue du Vallespir, 66740 Laroque des Albères. Courriel : mariepmartin66@gmail.com .

Téléphone : (06) 12 57 19 84

Montant de la Cotisation : Adhésion à partir de 30 € ; pour un couple à partir de 45 €. Tarif réduit à 10 € pour les jeunes de plus de 15 ans et de moins de 20 ans, chômeurs, Rmistes et tout membre supplémentaire d'une même famille. Pour les enfants jusqu'à 15 ans entrée gratuite.

Remarque : Nous bénéficions du statut d'Association d'Intérêt Général. De ce fait, nous sommes habilités à recevoir des dons et à délivrer **un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt**. N'hésitez donc pas à augmenter votre contribution, dans la mesure où elle sera largement remboursée par **une déduction ultérieure de vos impôts de 66% du montant de vos dons** (par exemple, pour un don de 50 euros, vous bénéficierez d'une déduction de 33 euros sur le montant de votre impôt sur le revenu). **Les reçus fiscaux et les cartes d'adhérent seront envoyés automatiquement à tous les adhérents.**

BULLETIN D'ADHESION Année 2021

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

J'adhère à l'Association des Amis d'Alain Marinaro (ou je renouvelle mon adhésion) et je verse ma cotisation en espèces ou **par chèque à l'ordre des Amis d'Alain Marinaro**, adressé à Marie-Pierre MARTIN, 15 ter avenue du Vallespir, 66740 Laroque des Albères. Courriel : mariepmartin66@gmail.com .

Téléphone : (06) 12 57 19 84

Montant de la Cotisation : Adhésion à partir de 30 € ; pour un couple à partir de 45 €. Tarif réduit à 10 € pour les jeunes de plus de 15 ans et de moins de 20 ans, chômeurs, Rmistes et tout membre supplémentaire d'une même famille. Pour les enfants jusqu'à 15 ans entrée gratuite.

Remarque : Nous bénéficions du statut d'Association d'Intérêt Général. De ce fait, nous sommes habilités à recevoir des dons et à délivrer **un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt**. N'hésitez donc pas à augmenter votre contribution, dans la mesure où elle sera largement remboursée par **une déduction ultérieure de vos impôts de 66% du montant de vos dons** (par exemple, pour un don de 50 euros, vous bénéficierez d'une déduction de 33 euros sur le montant de votre impôt sur le revenu). **Les reçus fiscaux et les cartes d'adhérent seront envoyés automatiquement à tous les adhérents.**